académie Poitiers
direction des services départementaux de l'éducation nationale Deux-Sèvres

Document à transmettre à l'IEN de circonscription.

Plan Particulier de Mise en Sûreté

Attentat-intrusion

Circonscription :	**THOUARS**

IDENTIFICATION DE L'ECOLE

Type d'école :	**Ecole primaire publique**
Nom de l'école :	**Maurice Martinon**
N° RNE :	**0790346X**
Directeur (trice) :	**Emilie SURAULT**

Horaires :	**L-M-M-J-V : 9h-12h** **L-J : 13h30-16h30** **M-V : 13h30-15h**
Nombre de classe(s) :	**4**
Effectifs élèves :	**90 élèves**
Effectifs adultes (Education nationale, collectivité, autres…) :	**10 adultes**

Adresse :	**1, rue des écoles**
Téléphone :	**05.49.68.15.42**
Commune :	**SAINTE-VERGE**

Date de mise à jour :	**5/10/2018**
Date de présentation au conseil d'école :	**8/11/2018**
Date de transmission à la collectivité :	**11/10/2018**

Référence au « Guide à destination des directeurs d'école et des chefs d'établissement - Mettre à jour le PPMS attentat-intrusion»

SOMMAIRE

Introduction
1. **Description de l'école**
2. **Les liens avec l'extérieur**
3. **Déclencher l'alarme**
4. **Alerter**
    - **4.1. Quel numéro appeler ?**
    - **4.2. Qui donne l'alerte aux forces de l'ordre**
5. **Réagir en cas d'attaque à l'intérieur de l'école**
    - **5.1. S'échapper**
    - **5.2. S'enfermer**
    - **5.3. Faire un état de la situation**
6. **Réagir en cas d'attaque à l'extérieur et à proximité de l'école**
7. **Réagir en cas d'alerte à la bombe ou de découverte d'un objet suspect**
8. **Lever l'alerte**

INTRODUCTION

Le PPMS attentat-intrusion est un « plan ». Il est destiné à la fois à l'école ou à l'établissement scolaire et aux forces de sécurité qui devraient intervenir en cas d'attentat, d'intrusion malveillante ou de toute autre forme d'attaque menaçant directement ou indirectement la sécurité des personnes présentes sur le site.

Il s'agit d'anticiper pour disposer, en temps voulu, des modes opératoires et des réflexes permettant de pallier l'effet de sidération.

Le PPMS est donc le résultat d'une réflexion collective, menée dans la phase de son élaboration et lors des exercices qui permettent d'en valider la pertinence, et un recueil de règles à observer en situation de crise.

Le directeur d'école transmet le PPMS attentat-intrusion à l'IA-DASEN de son département, sous couvert de l'IEN de circonscription, accompagné, dans la mesure du possible, des plans, mis à jour, de l'école.

RESSOURCES

- Instruction du 12/04/2017 relative au renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crise applicables dans les écoles et le établissements scolaires (BOEN n°15 du 13 avril 2017)
    - Annexe 1 : Mettre à jour le PPMS attentat-intrusion - Guide à destination des directeurs d'école, des chefs d'établissement
    - Annexe 2 : PPMS attentat-intrusion – Fiche pratique à destination des directeurs d'école et des chefs d'établissements – Organiser un exercice « attentat-intrusion »
    - Annexe 3 : PPMS attentat-intrusion – Fiche pratique à destination des directeurs d'école et des chefs d'établissements – L'alarme « attentat-intrusion » en 8 points
    - Annexe 4 : PPMS attentat-intrusion – Fiche pratique à destination des directeurs d'école et des chefs d'établissements
- Guide de bonnes pratiques – Vigilance attentats : les bons réflexes

1. DESCRIPTION DE L'ECOLE

Ces données sont actualisées tous les ans.

Localisation de l'école : Adresse principale Adresse des autres accès donnant sur la voie publique Nom du responsable de l'école N° de téléphone permettant aux services académiques et aux services de sécurité de joindre l'école (…)	**1, rue des écoles 79100 Sainte-Verge** **6, rue de Villeneuve 79100 Sainte-Verge** **Emilie SURAULT (06.86.44.09.44)** **05.49.68.15.42**
Description de l'ensemble de l'enceinte scolaire : École faisant partie d'un groupe scolaire Nombre de bâtiments dont nombre d'étages et affectation des locaux Espaces ouverts Circulations intérieures dont véhicules et piétons (…) (joindre éventuellement un schéma sommaire / un plan d'évacuation incendie)	**Bâtiment 1 : bibliothèque municipale et salle informatique** **Bâtiment 2 : toilettes et rangement** **Bâtiment 3 : classes, dortoir, garderie, salle de motricité, salle des TAP** **Bâtiment 4 : Cantine** **Cour maternelle ouverte.** **Cour élémentaire ouverte.** **Espace de livraison et stationnement du bus scolaire ouvert.** **(Voir plan)**
Effectifs des élèves : Effectifs globaux Effectifs par classe dont élèves en situation de handicap (…)	**90 élèves dont :** **PS-MS : 20 élèves** **GS-CP : 24 élèves** **CE1-CE2 : 29 élèves** **CM1-CM2 : 17 élèves dont 1 en situation de handicap**
Effectifs des personnels Effectifs globaux Personnels enseignants Personnels de santé Autres personnels (technique, ATSEM, intervenants extérieurs…) (…)	**10 adultes dont :** **5 enseignants** **3 ATSEM** **1 AVS** **1 agent municipal**

2. LES LIENS AVEC L'EXTERIEUR

FRÉQUENCE France Bleu Parthenay-Amailloux	**106.4**	**Mhz**
FRÉQUENCE France Info :	**105.5**	**Mhz**
FRÉQUENCE France Inter :	**93.8**	**Mhz**

Numéro d'appel de la cellule de crise départementale :	05.17.84.03.20	*Cabinet DASEN*
Référent sureté	06.38.42.45.85	P. WIERZBICKI
Conseiller sécurité	06.07.16.13.41	J.P. BERNARD
Référent secourisme	06.43.07.55.86	C. SENTIS
Numéro d'appel de la préfecture :	05.49.08.68.68	

Numéro d'appel de la DSDEN :	05.17.84.02.30
Numéro d'appel de l'IEN :	06.17.46.35.07
Numéro d'appel du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie (17 à privilégier en toutes circonstances) :	05.49.66.02.00
Numéro d'appel de la mairie :	05.49.66.05.17 / 06.35.36.25.68
Numéro de la cellule de crise académique :	05.16.52.63.09

3. DECLENCHER L'ALARME

Situations d'alerte	Alarme déclenchée	Personne(s)s responsable(s) du déclenchement
Attentat ou attaque se déroulant au sein de l'établissement	1 coup de sonnerie blanche	Personne qui se rend compte en premier de l'intrusion
Attentat se déroulant à l'extérieur et à proximité de l'établissement	1 coup de sonnerie blanche	Personne qui se rend compte en premier de l'intrusion

Voir la fiche « L'alarme « attentat-intrusion » en 8 points ».

4. ALERTER

4.1 Quel numéro appeler ?

D'abord :

17 ou **112**

Ensuite :

Numéro d'urgence de la DSDEN :	05.17.84.03.20 *Cabinet DASEN*

Numéro de la cellule de crise académique :	05.16.52.63.09

4.2. Qui donne l'alerte aux forces de l'ordre ?

Origine du danger	Personnes prioritairement désignées pour donner l'alerte
En cas d'attentat ou d'attaque au sein de l'école	Emilie SURAULT (directrice école)
En cas de sac abandonné ou d'objet suspect	Emilie SURAULT (directrice école)
En cas de comportement suspect	Emilie SURAULT (directrice école)

5. REAGIR EN CAS D'ATTAQUE A L'INTERIEUR DE L'ECOLE

5.1. S'échapper

Le PPMS définit salle par salle (sans oublier la bibliothèque, les salles de repos, les réfectoires et les gymnases, par exemple) l'itinéraire et la sortie à emprunter.

Identification de la salle de classe et des autres lieux	**Localisation** (bâtiment, étage, occupants)	**Adulte responsable de l'évacuation** (fonction ou nom)	**Itinéraire de fuite**	**Sortie**	**Lieu de repli**
Classe maternelle	Classe 4 Rez-de-chaussée Bâtiment C	Laëtitia GONCALVES enseignante	Porte de secours donnant sur cour élémentaire	Portail cour élémentaire ou portail rouge	Rue attenant à l'école
Classe CE	Classe 1 Etage Bâtiment B	Karine BOUCHETEAU enseignante	Porte de secours accès escalier extérieur Cour élémentaire ou espace de livraison	Portail cour élémentaire ou portail rouge	Rue attenant à l'école

Classe CM	Classe 2 Etage Bâtiment B	Emilie SURAULT	Porte de secours accès escalier extérieur Cour élémentaire ou espace de livraison	Portail cour élémentaire ou portail rouge	Rue attenant à l'école
Classe GS-CP	Classe 3 Rez-de-chaussée Bâtiment B	Anne MAURY	Porte de derrière du bâtiment B Espace de livraison ou Porte du hall bâtiment C	Portail rouge ou agora	Rue attenant à l'école
Bibliothèque municipale	Bâtiment D Rez-de-chaussée	Tous les adultes	Bibliothèque de l'école	Portail gris sous le préau	Rue attenant à l'école
Bibliothèque de l'école	Bâtiment D Rez-de-chaussée	Tous les adultes	Bibliothèque municipale	Agora	Rue attenant à l'école
Salle motricité	Bâtiment A	Tous les adultes		Porte donnant sur le city stade	Rue attenant à l'école
Salle des TAP	Rez-de-chaussée Bâtiment B	Tous les adultes	Porte de secours donnant sur cour élémentaire	Portail cour élémentaire ou portail rouge	Rue attenant à l'école
Garderie / Dortoir	Rez-de-chaussée Bâtiment C	Tous les adultes	Porte de secours donnant sur cour maternelle	Portail maternelle	Rue attenant à l'école

5.2. S'enfermer

Le PPMS définit salle par salle (sans oublier le CDI, les salles de repos, les réfectoires et les gymnases, par exemple) les actions à effectuer et les personnes chargées de leur exécution.

Identification de la salle de classe et des autres lieux	**Localisation** (bâtiment, étage, occupants)	**Posture à adopter**	**Actions à effectuer**	**Mobilier et autre dispositif permettant de se barricader**	**Personnes chargées d'une ou plusieurs actions prédéfinies**
Classe maternelle	Classe 4 Rez-de-chaussée Bâtiment B	Se cacher au coin regroupement	Faire le silence	Eteindre les lumières Fermer la porte à clé	Laëtitia GONÇALVES
Classe CE	Classe 1 Etage Bâtiment B	Se cacher au fond de la classe côté porte de secours	Faire le silence	Fermer la porte à clé Eteindre les lumières	Karine BOUCHETEAU

Classe CM	Classe 2 Etage Bâtiment B	Se cacher au fond de la classe côté porte de secours	Faire le silence	Fermer la porte à clé Eteindre les lumières	Emilie SURAULT Marie VINCENT
Classe GS-CP	Classe 3 Rez-de-chaussée Bâtiment B	Se cacher derrière le bureau	Faire le silence	Fermer les portes à clé Eteindre les lumières	Anne MAURY Andressa RAVEAU-VIOLETTE
Bibliothèque municipale	Bâtiment D Rez-de-chaussée	Se cacher sous les fenêtres côté cour élémentaire	Faire le silence	Fermer les 2 portes à clé Eteindre les lumières	Sylvie RABY-NOVELLO Elaura FAIA
Bibliothèque de l'école	Bâtiment D Rez-de-chaussée	Se cacher sous les fenêtres et derrière les fauteuils	Faire le silence	Fermer les 2 portes à clé Eteindre les lumières	Tous les adultes
Salle motricité	Bâtiment A	Se cacher dans le local de rangement	Faire le silence	Fermer les portes à clé Eteindre les lumières	Tous les adultes
Salle des TAP	Rez-de-chaussée Bâtiment B	Se cacher sous les fenêtres	Faire le silence	Fermer la porte à clé Eteindre les lumières	Tous les adultes

5.3. Faire un état de la situation

Modalités retenues pour s'assurer aussi rapidement que possible des effectifs présents.

Prendre le cahier d'appel en cas de fuite

6. REAGIR EN CAS D'ATTAQUE A L'EXTERIEUR ET A PROXIMITE DE L'ECOLE.

Modalités retenues pour isoler le site de l'école et différer toute entrée.

Vérifier que toutes issues soient bien fermées à clef. Eteindre les lumières. Mettre son portable sur silencieux et le garder avec soi.

7. REAGIR EN CAS D'ALERTE A LA BOMBE OU DE DECOUVERTE D'UN OBJET SUSPECT

Qui décide d'une éventuelle évacuation ou d'un éventuel confinement ?
Qui prévient les forces de l'ordre ?
Qui établit le périmètre de sécurité et en assure le respect en attendant les services de sécurité ?

La directrice de l'école ou une des enseignantes en fonction des évènements et des besoins.

8. LEVER L'ALERTE

Modalités d'information des élèves et des personnels de la levée de l'alerte.

Envoi d'un SMS ou si besoin : passage d'un enseignant dans les classes.

En matière de communication, seule la DSDEN définit la conduite à tenir.

PRISES EN CHARGE PARTICULIERES (ELEVES, ADULTES).

AUCUNE LISTE NOMINATIVE NE DEVRA ETRE JOINTE

- ✓ Pour les personnes (adultes ou élèves) qui nécessiteront une attention particulière (handicap moteur, visuel, auditif...) ou des élèves bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé.
- ✓ Lors des activités qui se déroulent hors des locaux scolaires.

Envoi d'un SMS aux collègues en sortie.

PLAN DE L'ECOLE PRECISANT LES ACCES, LES POINTS DE RASSEMBLEMENT, LES LIEUX DE CONFINEMENT, D'EVACUATION…

Document(s) joint(s) en annexe du PPMS.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES, A METTRE A JOUR, SUR CHAQUE LIEU DE CONFINEMENT

Les documents annexés au PPMS « risques majeurs », présents sur chaque lieu de mise en sûreté, doivent également être joints au PPMS **conservé dans l'école**.

- Mallette de première urgence - Fiche 7 - (Guide d'élaboration du PPMS).
- Fiche des effectifs des élèves absents ou blessés - Fiche 8 - (Guide d'élaboration du PPMS).
- Fiche individuelle d'observation - Fiche 9 - (Guide d'élaboration du PPMS).
- Les conduites à tenir en première urgence - Fiche 10 - (Guide d'élaboration du PPMS).
- Liste des élèves par classe.
- Modèle de main courante.
- Fiche d'évaluation.